



Montréal et Québec, le 17 mai 2013

Objet : Enjeux relatifs à la faisabilité de créer un service de relais vidéo

Par la présente, La Maison des Femmes Sourdes de Montréal (La MFMS) et le Comité d'aide aux femmes Sourdes de Québec (CAFSQ) déposent un appui enthousiaste à l'égard du projet de la création d'un service de relais vidéo.

La MFMS est un organisme sans but lucratif comptant plus de 150 membres. Nos services visent à améliorer les conditions de vie des femmes sourdes en difficulté, victimes de violence conjugale et victimes d'agression sexuelle. Nous offrons notamment aux femmes sourdes des services d'aide, d'écoute, de référence et d'accompagnement par le biais d'intervenantes sourdes provenant de la même communauté et de la même culture, qui communiquent en langue des signes québécoise (LSQ) et en american sign language (ASL).

Le CAFSQ est un centre de femmes, par et pour les femmes Sourdes. Nous supportons les femmes Sourdes dans toutes les sphères de leur vie. Ayant une approche féministe et conscientisante, nous intervenons avec les femmes Sourdes en visant « l'empowement » pour qu'elles reprennent le pouvoir sur leur vie. Nous offrons des services d'aide et d'écoute, des conférences, des formations ainsi qu'un service d'accompagnement dans le respect de leur langue, la langue des signes québécoise ainsi que dans leur culture.

La MFSM et le CAFSQ travaillent quotidiennement avec les femmes sourdes utilisatrices des services des organismes, en plus d'employer des femmes sourdes pour répondre à leurs besoins. Un service de relais vidéo viendrait grandement alléger la tâche des intervenantes travaillant dans les organismes en permettant aux utilisatrices de services de communiquer directement en langue des signes avec des interlocuteurs entendants, et ainsi devenir plus autonomes dans leurs communications. Cela, car un bon nombre des utilisatrices des services de nos organismes ont un faible taux de littératie en français ou en anglais. L'utilisation de l'actuel service de relais téléphonique par téléscripteur n'est pas appropriée puisque ce service requiert l'utilisation du français ou de l'anglais écrit. Cela représente un facteur de vulnérabilité pour ces femmes sourdes qui doivent alors venir chercher de l'aide dans nos organismes pour comprendre les messages écrits. Avec le SRV, c'est une communication naturelle en LSQ et en ASL qui leur sera désormais accessible, éliminant ainsi la barrière à la communication induite par le français ou l'anglais écrit.

Nous sommes convaincues que le service de relais vidéo permettra aux femmes sourdes et aux organismes œuvrant dans le milieu de la surdité de développer des outils qui influenceront grandement la vie des personnes sourdes. Ces dernières accroîtront leur autonomie et gagneront en empowerment. De plus, le SRV contribuera à consolider l'identité des locuteurs de la LSQ et de l'ASL. Par ailleurs, le service de relais vidéo permettra aux personnes sourdes d'économiser du temps de déplacement et des frais d'interprétariat. En effet, il ne sera plus absolument nécessaire pour les personnes sourdes de se déplacer pour aller rencontrer leurs interlocuteurs directement en face avec un(e) interprète afin d'obtenir une communication claire en langue des signes, cette communication sera désormais possible à distance grâce au SRV.

Nous sommes conscientes que le nombre d'interprètes en langue des signes est insuffisant au Québec. Nous croyons que l'implantation du service de relais vidéo favorisera une plus grande reconnaissance de la langue ainsi que de la

profession et, par conséquent, permettra le développement de programmes de formation qui entraîneront l'arrivée de nouveaux et nouvelles interprètes sur le marché de l'emploi, en plus de professionnaliser le métier.

Nous croyons en l'utilité du service de relais vidéo pour les personnes sourdes. Ce projet est un pas en avant vers une plus grande accessibilité aux télécommunications pour les personnes sourdes. Nous comptons sur l'apport du CRTC comme partenaire afin de faire de ce projet un succès. Dans l'espoir d'une réalisation efficace, nous sommes disponibles pour répondre à toutes questions et pour vous offrir notre collaboration.



Marie-Hélène Couture
Directrice des services
La Maison des femmes Sourdes de Montréal
514-255-6376 a.t.s.
mhcouture@mfsm.ca / www.mfsm.org



Caroline Paquin
Directrice générale
Comité d'aide aux femmes Sourdes de Québec
418-626-9252
info@cafsq.org / www.cafsq.org